

Etude de la Trame noire sur le Territoire de Saint-Etienne Métropole

Effets de l'éclairage public sur l'activité des papillons de nuit.

Dans le cadre du Contrat corridor vert et bleu de Saint-Etienne Métropole, la LPO Loire (Ligue pour la Protection des Oiseaux) porte une action sur l'impact de l'éclairage public sur la faune nocturne. La FRAPNA Loire (Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature), partenaire de la LPO Loire, mène une étude sur l'impact de l'éclairage public sur les papillons de nuit. Plusieurs études en France et en Europe ont mis en évidence que l'éclairage permanent des zones urbanisées avait tendance à faire diminuer le nombre d'espèces et la quantité de papillons dans les zones proches. Cette étude permettra de récolter de nouvelles informations en travaillant sur des communes éclairées de Saint-Etienne Métropole. Le choix s'est donc porté sur quatre sites éclairés de quatre communes différentes : Pavezin, Sainte-Croix-en-Jarez, Saint-Paul-en-Jarez et Génilac. Pour comparaison, quatre sites nocturnes (à proximité des sites éclairés) seront également suivis simultanément.

Les inventaires se dérouleront durant le printemps et l'été 2017. Trois passages seront réalisés : le premier entre le 20 et 30 mai, le second entre le 20 et 30 juillet et le dernier entre 10 et 20 septembre. L'inventaire des papillons de nuit sera réalisé dans un site éclairé de la commune (petit parking au centre du village) avec un système combinant une lampe puissante et des draps blancs. L'installation se fait à la tombée de la nuit et dure 4 à 5 heures. Le site nocturne se trouve dans le vallon sous la ferme du Moulin des Chartreux.

Un ou deux jours avant, la FRAPNA Loire préviendra la mairie de la date exacte des relevés sur la commune de Sainte-Croix-en-Jarez. Elle contactera également les services de police ou de gendarmerie du secteur. Les habitants et les riverains peuvent également venir aux soirées « inventaires » si cela les intéresse.